



Agrément garderies scolaires (Collège de Gembloux)

Animagique

Extrascolaire

1. Partie Générale

1.1. Le Pouvoir Organisateur

Appellation : Collège Saint-Guibert :

- Ecole 1 : Place St-Guibert, n°4, 8-12 ans de la 3^{ième} à la 6^{ième} primaire,
- Ecole 2 : Rue Chapelle Dieu, n°8, 2,5-8ans, de l'accueil jusque la 2^{ième} primaire,
- Ecole 3 : rue Monseigneur Heylen, n°13 , 2,5-12 ans, immersion en néerlandais

Forme juridique : A.S.B.L.

P.O. reconnu par : Communauté Française

Adresse : 21, place de l'Orneau 5030 Gembloux

Personne de contact :

- Ecole 1 : André Dubuisson, directeur,
- Ecole 2 : Olivier Husquin, directeur,
- Ecole 3 : Carine Delestinne, directrice

Téléphone :

081/62.79.25
081/62.79.21
081/61.56.70

N° de compte bancaire :

068 – 215 64 84 - 07

Partenaires dans l'organisation des garderies :

ASBL Animagique

Personne de contact auprès de ce partenaire :

Hervé Gilbert

Fonction de cette personne de contact :

Coordinateur des activités Animagique

Téléphone de cette personne de contact :

0475/41.70.24

- a. Justification d'un besoin réel d'organiser des garderies à l'école après les cours, quotidiennement jusque 17h30.

La demande de garderie est croissante. Ces services sont indispensables. Le Collège Saint Guibert se doit de les offrir et de les renforcer.

Ces garderies doivent couvrir les temps d'accueil de 6h30 à 8h00 et de 15h25 à 18h15 en parallèle à l'étude dirigée du soir dans l'implantation du primaire.

Le temps d'accueil du mercredi après-midi débute dès 12h15 et se termine vers 18h15.

Les besoins d'encadrement varient en fonction du nombre d'enfants à encadrer au jour le jour.

Les demandes sont les plus fortes dans la demi-heure qui précède la rentrée scolaire et l'heure qui suit la sortie des classes.

L'encadrement est organisé également lors des journées de formation obligatoires pour les enseignants.

L'encadrement des plus petits demande davantage de personnel et d'attentions :

1. Certains arrivent dès 6h30. Le petit-déjeuner est pris à la garderie.
2. Certains restent « tard ». Le goûter est prévu.
3. Certains enfants accueillis dès deux ans et demi ne sont pas encore propres. Ils demandent un encadrement spécifique. Les occupations devraient être variées, courtes et plus nombreuses que dans le secteur primaire. Des moments et des lieux de quiétude sont à développer. L'infrastructure conviviale, son aspect cocoon est à renforcer au-delà de l'apport de peluche.

Une attention particulière est accordée dans l'achat de jeux de société et d'équipements divers pour l'aménagement de coins spécifiques dans les garderies.

Saint-Nicolas n'oublie jamais la garderie chaque 6 décembre.

b. Informations aux parents

Au Collège Saint-Guibert, l'information passe par le « carnet de bord¹ », farde d'informations destinées aux parents. Le Collège privilégie également les contacts directs avec les parents demandeurs.

Les affiches dans les locaux de garderie et autres lieux fréquentés du Collège sont les autres moyens d'information « plus classiques ».

Le Collège a dernièrement acheté de nouveaux gsm destinés aux accueillantes. Les parents ont ainsi le loisir de prévenir pour tout retard ou tout imprévu.

L'A.S.B.L. Animagique informe également les parents (tout réseau confondu) de ses activités, « coups de main » et de ses renforcements via :

- les courriers de coordination,
- l'information aux associations de parents,

¹ Voir exemple du « carnet de bord » en annexe.

- les publicités et communication par affichage dans les écoles et les publications sur le télétexte de Canal Zoom (télévision locale) et les petits journaux locaux (Publi Gembloux et Passe Partout),
- les informations aux gardiennes et animateurs de l'accueil,
- les informations au Service Jeunesse de la Ville et Collège des Bourgmestres et échevins,
- prochainement via son site : www.animagique.be déjà actif pour ses centres de vacances et ses Ecoles de Cadres de Wallonie & de Gembloux.

c. Moyens

Une participation aux frais est demandé selon ces modalités :
 Achat d'une carte garderie ou prix de 12€ pour 20 périodes. Un prix dégressif est appliqué pour les frères et sœurs. 9€ la carte pour le second enfant de la famille. Gratuité pour le 3^{ème} et suivant.

d. Taux d'encadrement de chacune des garderies par implantation.

Matinée : 06h30 – 8h00	Une accueillante dans l'Ecole 3	Une accueillante dès 6h30 dans l'Ecole 1	Deux autres accueillantes dès 6h30 dans l'Ecole 2 (encadrement déjeuners des 2,5/ 3 ans)
Soir : 15h25 – 18h15	Deux accueillantes dans l'Ecole 3	Douze accueillantes dans les Ecoles 1 & 2	
Mercredi : 12h05 – 18h15	Deux accueillantes dans l'Ecole 3	Cinq accueillantes dans les Ecoles 1 & 2	

- e. Listes des gardiennes ou du personnel d'encadrement par implantation ainsi que leur niveau de qualification.

IMPLANTATION

ECOLE 1, PLACE SAINT-GUIBERT

Nom	Prénom
MASNELLI	Brigitte
THYS	Claudine
BRACONNIER	Carole
LARDINOIS	Françoise
KOEKELBERGHE	Geneviève
VAN ISEGHEM	Isabelle

IMPLANTATION

ECOLE 2, RUE CHAPELLE-DIEU

Nom	Prénom
LARDINOIS	Françoise
GILLAIN	Astrid
MILQUET	Esméralda
BRACONNIER	Carole
LEBRUN	Harmony
PARMENTIER	Christine
MEHI	Afaf
KOEKELBERGHE	Geneviève

IMPLANTATION

ECOLE 3, AVENUE MONSEIGNEUR HEYLEN

Nom	Prénom
SIMON	Françoise
LISON	Isabelle
PETRIS	Hélène
TAZIAUX	Marc
LEONARD	Philippe
SADIKIMA	Fouzia

A ces titulaires, s'ajoute une tournante d'accueillante sous statut A.L.E. appelée selon les besoins. Notamment durant la première tranche horaire entre 15h15 et 17h00.

2. Les Annexes

a. Projet d'accueil lors de ces garderies ?

Les garderies du Collège Saint-Guibert sont avant tout un service aux familles. Elles doivent donc être facilement accessibles et permettre les arrivées et les départs sans restriction.

Suivant leurs périodes de fonctionnement et l'âge des enfants, les garderies poursuivent des objectifs différents :

Le matin de 6h30 à 8h00, l'accent est mis sur un accueil plus feutré permettant le petit-déjeuner éventuel, la lecture & les jeux de société.

Le soir, après l'étude dirigée, vers 17h00, c'est le délasserment qui doit primer : jeux de ballons, d'extérieurs. La lecture & les jeux de société restent possibles.

Le mercredi, l'après-midi est partagée en plusieurs phases :

12h05 – 13h30 : repas et jeux libres

13h30 – 16h00 : activités organisées

après 16h00 : divertissements à la carte.

A cela s'ajoute le programme intégré et coordonné Animagique :

1. Fourniture de fichiers de jeux aux gardiennes et animateurs de l'accueil.

Ces premiers kits distribués sont une base de travail. Ils sont complétés sur propositions ou demandes.

Une demande existe d'en fournir plus d'un par implantation.

Une formation sera lancée dans le prochain trimestre sur l'utilisation de fichiers plus particuliers.

2. Coups de mains dans l'élaboration des programmes et activités proposés aux enfants.

3. L'établissement exploite les différents kits de matériels spécifiques extrascolaires gérés en partenariat avec le Service Jeunesse.

Même démarche de renforcement et de possibilités de variétés des animations des garderies existantes. L'idée est de faire fonctionner les kits au sein de ces garderies mais aussi d'organiser des activités ponctuelles menées par nos animateurs et/ ou associations partenaires.

Une liste des « kits » disponibles peut être obtenue auprès du Service Jeunesse de la Ville de Gembloux : 081/ 626.391

4. Participation des gardiennes et animateurs de l'accueil aux formations « à la carte ».

Une dizaine de plages de formation de quatre heures sont programmées sur une saison. Celles-ci sont destinées en priorité aux équipes d'encadrement.

Par implantation, les équipes renvoient :

- leurs dates de préférence.
- les thèmes prioritaires à traiter.
- les lieux, endroits où celles-ci pourraient se dérouler.

Animagique propose dans un premier temps les thèmes suivants :

- Les jeux coopératifs (partie 1)
- Eveil à la chanson + rondes
- Danse Folklorique (partie 1)
- Jeux de psychomotricité
- Activités d'intérieur
- Expression manuelle, nouveaux bricolages
- « Raconte-moi une histoire » (partie 1)

Il existe une forte demande de formations très ciblées. Le succès de notre séance « le jeu coopératif à la garderie » l'atteste. Douze gardiennes et responsables d'accueil y ont pris part avec satisfaction.

De plus l'utilisation/ location des kits matériel est subordonné au suivi d'une formation spécifique à chaque matériel. L'objectif est d'utiliser et d'exploiter au mieux ce matériel à disposition et de repartir avec des activités « clef sur porte » et autres pistes de travail.

Ces formations intéressent également les animateurs déjà brevetés ou en cours de formation d'animateur/ coordinateur. Elles constituent un plus qualitatif indéniable pour eux mais également par contagion pour nos garderies et centres de vacances, lieu de vie de ces formations.

5. L'établissement bénéficie également du S.O.S garderie mis en place par Animagique tout réseau confondu.

Non prévu dans le projet de base mais vigoureusement demandé lors du comité d'accompagnement du 22 mai 2003, cet S.O.S. garderie consiste en l'élaboration d'un listing de personnes ressources à appeler en urgence dans les 24 heures.

En fonction des contrariétés, les directeurs d'école appellent Hervé Gilbert au 0475/41.70.24 qui tente de trouver une personne disponible dans les plus brefs délais.

Un défraiement sera alloué à ces personnes/ secours.

Outre les animateurs Animagique disponibles, toutes les candidatures externes, connaissances dignes de confiance sont les bienvenues pour grossir nos rangs.

Cette mise en place apporte des solutions concrètes à un manque crucial de terrain.

La reconnaissance de ces garderies et leur aide au financement permettraient :

- de pérenniser un accueil de base,
- de développer des activités en ateliers par l'apport de personnel qualifié supplémentaire dans tous les réseaux de la commune,
- de renforcer les équipements,
- de soulager les caisses des associations de parents et d'affecter les bénéfices des activités festives à d'autres dépenses et objectifs,
- de développer d'autres projets d'accueil en chantier.

b. Pouvez-vous décrire les lieux de l'accueil et apporter un commentaire quant à leur « fonctionnalité » ?

- Dés 6h30, réfectoires colorés des « Maternelles »,
- Cours de récréation aménagée et permettant les jeux de ballons et toute une série de petits jeux roulants (trotteurs, vélos, trottinettes),
- Réfectoire aménagé en salle de cinéma